



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

*Municipalité de Lac-Édouard*

Volume 12 numéro 8

## Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard

Août 2018

Malgré un début de journée sous une pluie fine en ce samedi 14 juillet, 19 équipes de canotiers (C2), encouragés par pas moins de 400 personnes, prenaient le départ pour la 3<sup>e</sup> édition de la **Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard**.



Photos : Écho de La Tuque

À 11 h 30, c'était au tour des 9 équipes en rabaska de se lancer sur le lac. Ces compétitions font partie du Circuit provincial de canot marathon Québec.

Sous l'égide de l'Association des coureurs en canot du Québec (ACCQ) et de l'Association des coureurs en rabaska du Québec (ACRQ), la Course de canots et de rabaska provinciale de Lac-Édouard constitue, aux dires des coureurs, une des étapes les plus appréciées. Après la course, soit dit en passant très bien organisée, les personnes présentes ont pu se restaurer sous le grand chapiteau.

Vers le 15 h, les organisateurs ont dévoilé les grands gagnants de cette compétition. En canot, le tandem formé de Christophe Proulx et de Samuel Frigon a remporté la palme. Pour ce qui est des coureurs en rabaska, c'est l'équipe Pro-Mec Élite (La Tuque) qui s'est méritée le titre de vainqueur.



### *Dans ce numéro :*

Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard	1 2 3
Omble chevalier dans le lac Édouard ?	4
Nouveau service : Coiffeuse à Lac-Édouard	
Annuaire téléphonique de Lac-Édouard	5
Déchets encombrants	
Projet pilote de compostage	
Invasion du plastique dans nos océans	6
L'église de Lac-Édouard Qui est Quid Novi ?	7
La rentrée scolaire, une responsabilité partagée	8
Des nouvelles de la Coop	9
Avis public : Chats errants	10
Mariage champêtre	11
La reconnaissance est la mémoire du ❤️	
Coordonnées de la Municipalité	12
Bonne Fête	

## Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard

Voici les résultats de la compétition de canots C2

POSITION	TEMPS CHRONO	ÉQUIPE : avant - arrière	# CANOT
1	2:36:46	Christophe Proulx – Samuel Frigon	5
2	2:37:24	Tommy Pellerin - Guillaume Blais	90
3	2:38:01	Jimmy Pellerin – Joël Lacroix	33
4	2:42:53	Antoine Rouleau – Serge Pagé	55
5	2:48:03	Jérémy Marchand – Guy Rousseau	11
6	2:49:34	Jérémy Léveillée – Gabriel Larose	8
7	2:51:17	Dominic Chamberland – Luc Mercier	74
8	2:56:08	Christian Marchand – Daniel Gélinas	15
9	2:56:45	Carl Béliveau – Sylvain Marchand	76
10	2:57:12	Sylvain Greffard – Frédérique Côté	65
11	3:00:10	André Gagné – Yves Greffard	77
12	3:00:47	Charles Darchen – Philippe Darchen	3
13	3:01:23	Félix Baillargeon – Anthony Massicotte	496
14	3:03:50	Jérémy Fortin – René Joly	41
15	3:09:29	Mathieu Gagnon – Denis Gagnon	711
16	3:14:12	Léandre Greffard – Zachary Greffard	P34
17	3:14:50	Nicolas B.Gingras – Guillaume Lamontagne	70
18	3:23:12	Jacques Super – Daniel Ménard	141
19	Abandon	Dave Daviault – Yannick Daviault	919

Voici les résultats en rabaska R9

POSITION	TEMPS CHRONO	ÉQUIPE
1	2:27:40	Pro-Mec Élite (La Tuque)
2	2:30:58	As du piano transport (Shawinigan)
3	2:31:15	Gervais Auto 2.0 (Shawinigan)
4	2:32:36	Les Spartiates Houle Asphalte (Trois-Rivières)
5	2:33:04	Drakkar de Beauce (Saint-Georges)
6	2:34:21	Desjardins (Waterloo)
7	2:36:12	Gervais Auto (Shawinigan)
8	2:36:25	Clinique Stratégie Santé (Shawinigan)
9	2:37:22	Les Drapeurs (La Tuque)

## Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard

Le calendrier du circuit des Courses de canots provinciales se poursuit à Mont-Laurier, les 18 et 19 août, pour la Classique de la Lièvre.

À noter que le commanditaire majeur de ce circuit est la Classique internationale de canots, de La Tuque à Trois-Rivières et dont l'épreuve aura lieu du samedi 1<sup>er</sup> septembre au lundi 3 septembre.

Nous tenons à remercier tous nos commanditaires et partenaires ainsi que nos nombreux bénévoles, sans lesquels cette activité n'aurait pu avoir lieu. Nous formulons un merci spécial à messieurs Pierre Ayotte, bénévole assidu aux différentes courses de canots et à Serge Richard, *notre commentateur sportif officiel de la Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard.*



Enfin, nous remercions spécialement ADELE et son équipe de bénévoles pour le montage du chapiteau et le prêt de leur matériel.

Le comité organisateur,  
Sonia Cloutier et  
Christian Marchand.

# À l'an prochain !



## Ombre chevalier dans le lac Édouard ?



### Ombre chevalier dans le lac Édouard ?

(Salvelinus alpinus)

Autres noms : Truite rouge, Ombre rouge, Arctic char

Pour votre information, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs procédera cet été à un inventaire de l'ombre chevalier dans le lac Édouard. L'échantillonnage devrait avoir lieu du 28 au 30 août.

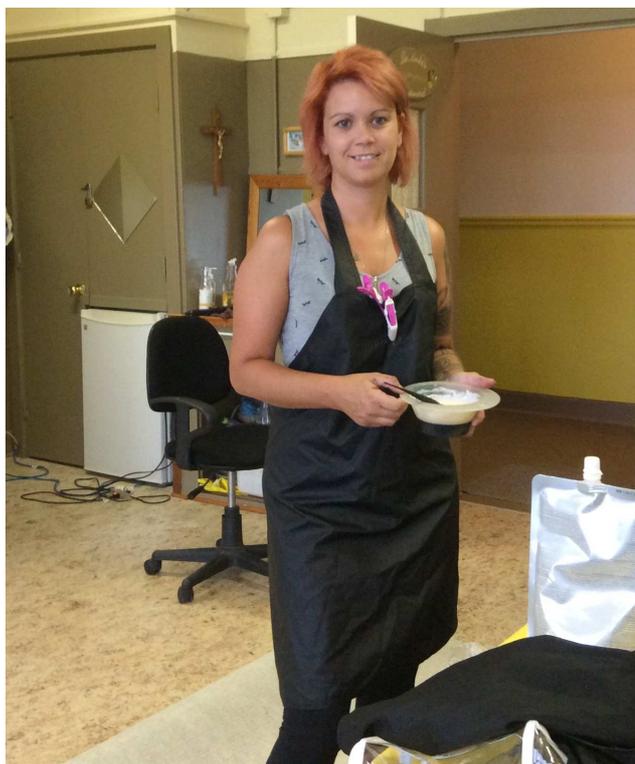
Pour ce faire, des filets maillants seront installés à différents endroits dans le lac et à différentes profondeurs, dans les habitats normalement occupés par l'ombre chevalier. Ces filets seront identifiables par des bouées colorées. Nous demandons aux villégiateurs, pêcheurs et résidents du lac d'être vigilants et de ne pas toucher ou déplacer les différents appareils de mesure et d'inventaire situés dans le plan d'eau.

L'objectif de l'échantillonnage est de valider la présence d'une population d'ombre chevalier au lac Édouard. L'ombre chevalier est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable qui est présente dans seulement 19 plans d'eau en Mauricie. Deux mentions de l'espèce ont été confirmées dans le lac Édouard au cours des 30 dernières années.

Ces informations permettront de mieux connaître la distribution et l'état des populations d'ombre chevalier en Mauricie et de mettre à jour les bases de données.

Merci d'en prendre note !

## Nouveau service : Coiffeuse à Lac-Édouard



Depuis le mardi 7 août, un nouveau service vous est offert à Lac-Édouard. En effet, madame Audrey Rochette du salon Duo Coiffure de La Tuque viendra vous rencontrer au Centre communautaire soit pour une coupe de cheveux (homme et femme), une mise en pli ou une coloration.

Prochaines dates à inscrire à votre agenda :



Mardi 4 septembre

Mardi 2 octobre

Mardi 30 octobre

Mardi 27 novembre

**Au préalable, vous devez prendre rendez-vous avec Audrey en communiquant avec elle.**

☎ Par téléphone, composer le 819-523-4305

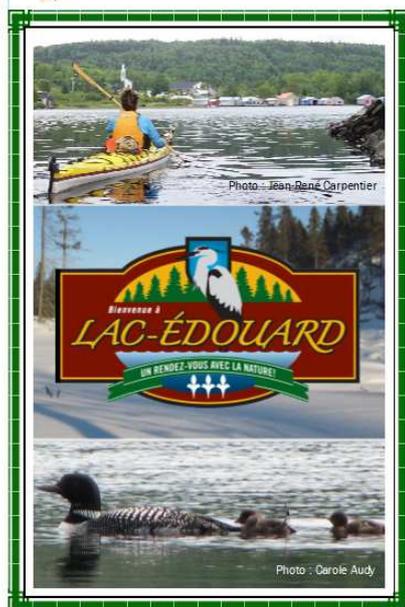
✉ Par internet : [audr3y.r@outlook.com](mailto:audr3y.r@outlook.com)

Nous espérons que ce service vous sera utile.

Bienvenue à toutes et à tous.

## Annuaire téléphonique de Lac-Édouard

2016  
Annuaire téléphonique  
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD



### APPEL À TOUTES ET À TOUS

Pour l'année 2018-2019, La P'tite École aura comme projet entrepreneurial de mettre à jour l'annuaire téléphonique de Lac-Édouard. Depuis la dernière édition de 2016, certaines personnes ont quitté notre beau coin de pays alors que d'autres se sont installées dans notre municipalité.

Si vous avez des ajouts ou des corrections, prière de nous en avvertir le plus tôt possible. Si vous connaissez des gens dont le numéro de téléphone n'est pas dans la version de l'annuaire actuel, avisez-nous car nous aimerions les ajouter.

Faites parvenir vos informations à : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)

Nous vous remercions pour votre précieuse aide,

William Gosselin, 3<sup>e</sup> année

Alex Bernard, 5<sup>e</sup> année

Mathis Gosselin, 5<sup>e</sup> année

Rollande Lecours, enseignante retraitée bénévole

## Déchets encombrants

La deuxième cueillette des déchets encombrants (appareils électroménagers, divan, matelas, etc., sauf les matériaux de construction) aura lieu le **lundi 3 septembre**.

De plus, la cueillette des ordures ainsi que celle de la récupération se fera la même journée.

Placez vos déchets encombrants devant votre entrée près de la rue. Merci de votre collaboration.

En ce qui a trait aux matériaux de construction, vous devez prendre entente avec l'entrepreneur Michel Bolduc ou les apporter vous-même au Site de transbordement de l'Agglomération de La Tuque, 1200, chemin des Pionniers, La Tuque.



## Projet pilote de compostage

Très bientôt, le MDDELCC (ministère de l'Environnement) obligera tous les citoyens à faire le compostage de leurs matières végétales.



La Municipalité de Lac-Édouard veut mettre sur pied un projet pilote afin de déterminer le meilleur moyen de procéder et les meilleurs équipements à utiliser. À cet effet, nous sommes à la recherche de personnes intéressées à participer à ce projet. Tout l'équipement nécessaire au compostage domestique ainsi que la formation vous seront fournis gratuitement.

Prière de communiquer avec madame Mélanie Dagenais, agente de développement rural, au 819-653-2238 ou à [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)

Soulignons le fait que nos élèves de La P'tite École ont déjà entrepris un projet de compostage en classe depuis le mois d'avril 2018.

## Invasion du plastique dans nos océans

Selon les plus récentes estimations, il y a plus de 150 millions de tonnes de résidus de plastique dans les océans, soit ce que peuvent contenir 10 millions de camions de 10 roues. Selon le Forum économique mondial et la Fondation Ellen MacArthur, à ce rythme, dans 30 ans, il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans.

Dans l'océan Pacifique, on retrouve une gigantesque plaque de déchets à la dérive couvrant une superficie de 3,5 millions de km<sup>2</sup>, soit 3 500 plus grande que la Municipalité de Lac-Édouard ou plus de 5 fois la superficie de la France.

**On l'a baptisée le « septième continent de plastique ».**

Si on continue de polluer avec le plastique, les superficies des plaques de plastique flottantes seront multipliées par 10 d'ici 2030 (dans 12 ans).

Au vu de cette catastrophe écologique annoncée, des institutions, des scientifiques, des pays, des villes et des citoyens se mobilisent pour diminuer la concentration de plastique dans les écosystèmes marins.

**Comme individu, que puis-je faire ?**

- 1- Éviter le suremballage;
- 2- Privilégier les contenants en carton ou en papier plutôt que ceux en plastique;
- 3- Éviter les assiettes et les verres en plastique ou en styromousse, utiliser ceux en carton;
- 4- Bannir l'utilisation des pailles de plastique;
- 5- Utiliser des contenants réutilisables; Recycler vos plastiques;
- 6- Éviter les bouteilles d'eau jetables en plastique, optez pour la bouteille réutilisable.

**Voici les 3 R pour la Terre**



Que puis-je **Réduire** ?

Que puis-je **Réutiliser** ?

Que puis-je **Recycler** ?

**En terminant, voici d'autres chiffres alarmants :**



- À chaque minute, 20 tonnes de plastique (plus d'un 10 roues) sont déversées dans les océans;
- À chaque année, nous générons 300 millions de tonnes de plastique;
- 80% des déchets en mer proviennent de sources terrestres, le reste des bateaux;
- 1 % du plastique flotte, le reste coule et se décompose en microparticules polluantes;
- Il existe **5 grandes soupes de plastique (gyres)** dans les océans;

- 500 millions de pailles sont jetées chaque jour en Amérique du Nord;
- 35 milliards de bouteilles de plastique jetables sont consommées chaque année en Amérique du Nord;
- Dans le monde, il s'utilise, chaque année, 300 milliards de sacs d'épicerie de plastique, soit (10 000/sec).
- 1,5 millions d'oiseaux et mammifères meurent chaque année en ingérant du plastique;



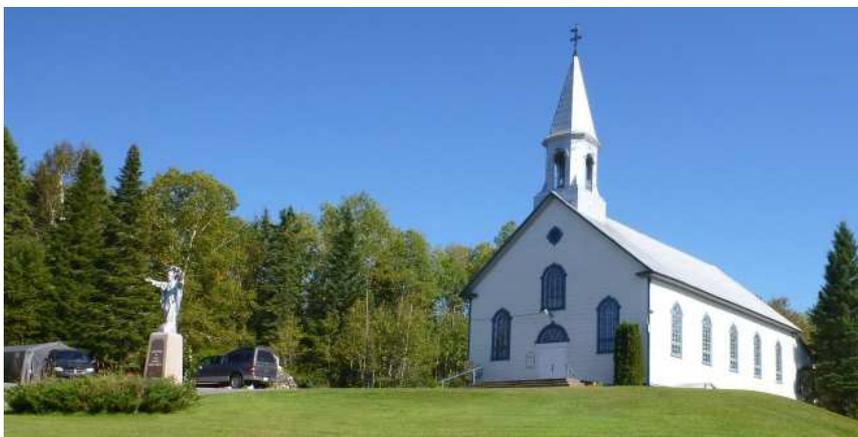
**Posons un geste concret  
pour nos générations futures !**



## L'église de Lac-Édouard

Vous avez certainement entendu parler par la bande de la possible vente de l'église de Lac-Édouard à l'Association Quid Novi.

En effet, nous sommes présentement à la poursuite de la meilleure entente possible entre la Paroisse et l'Association qui est sans but lucratif et qui est gérée entièrement et bénévolement par des cadres à l'emploi de la Seigneurie du Triton afin d'assurer la survie de ce lieu de culte et emblème de notre beau village de Lac-Édouard.



Dès que cette étape sera satisfaisante pour les deux parties, nous pourrons vous dévoiler toutes les idées entourant ce beau projet. Nous espérons également que tous ceux ayant un intérêt pour la survie de l'église nous appuieront, à vous de nous faire des suggestions et des propositions.

Nous croyons fermement qu'en s'impliquant à la mesure de nos moyens, nous arriverons, tous ensemble, à préserver notre belle église située au coeur du village. Il est temps de suspendre nos chapelets sur la corde à linge !

Pour en savoir plus, vous pouvez également lire les articles suivants:

<https://www.lenouvelliste.ca/actualites/haute-mauricie/leglise-de-lac-edouard-bientot-vendue-53000de311649d3fc74f1a76854d9f43>

<https://www.lechodelatuque.com/leglise-de-lac-edouard-sera-vendue-a-lassociation-quid-novi-lac-edouard/>

Annie Tremblay, Quid Novi

## Qui est Quid Novi ?

L'Association Quid Novi est un organisme à but non lucratif. Toutes ses activités sont réalisées grâce à l'implication de nombreux bénévoles, la recherche de financement, ainsi que la participation de la communauté. Rappelons que tous les profits de chacune des activités organisées ont été investis dans l'achat d'équipements de loisir ou d'activités au bénéfice des résidents de Lac-Édouard. Nous avons besoin de vous pour continuer à dynamiser notre milieu. Les projets qui ont déjà été mis en place pour VOUS :

- Festineiges d'Édouard, activités de financement pour offrir au bénéfice de la population des activités et équipements de loisir;
- Salle d'entraînement à accès gratuit, au gymnase du Centre Communautaire;
- Contribution monétaire à la rénovation du gymnase du Centre Communautaire;
- Équipements pour activités hivernales (ex. chandails de hockey)
- Équipements divers pour La P'tite École de Lac-Édouard;
- Le projet de l'église **est en développement** dans le but de garder ce lieu de culte accessible à la population, en transformant la salle principale (nef) en lieu de réception et salle multi-fonctionnelle, et autres fonctions connexes, qui permettront de garder le lieu ouvert et de le rénover au bénéfice de notre communauté.

Annie Tremblay, Quid Novi

## La rentrée scolaire sécuritaire, une responsabilité partagée



La **rentrée scolaire** s'amorcera bientôt, partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent le respect des limites de **vitesse** aux abords des zones scolaires et des **arrêts obligatoires** lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- Les jeunes enfants sont de nature imprévisible et ils peuvent surgir à tout moment sur la chaussée;
- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée; Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Pour votre information :

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais. La sécurité de VOS et de NOS enfants nous tient à cœur.

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

<http://www.ateq.qc.ca>

<http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php>



Bonne rentrée des classes !

## Des nouvelles de votre Coop



Les ventes de notre Magasin général continuent de progresser. En effet, à pareille date (fin juillet 2017), nos ventes avaient atteint la somme de 461 356 \$ alors que cette année, elles sont à 543 432 \$, en progression de 18%.

À la lecture du graphique ci-dessous, on peut constater que le mois de juillet 2018 a été de 12 % supérieur à celui 2017.

Nous voulons remercier tous nos fidèles clients. C'est grâce à votre achalandage que nous atteignons ces sommets. Soyez assurés que nous continuerons de vous servir avec toute l'attention et la gentillesse que vous méritez.

Soyons tous fiers des succès de notre beau Magasin général.

Huguette Cloutier, gérante

### Comparatif Ventes Nettes COOP

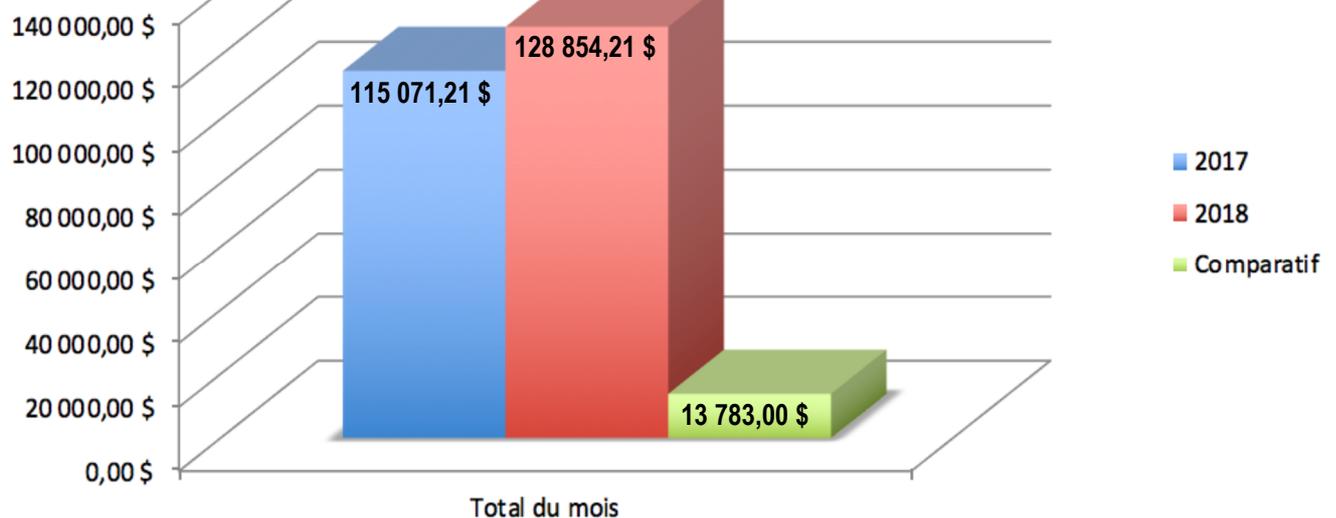
Juillet

**2018**

Total du mois		Comparatif	
2017	2018		
115 071,21 \$	128 854,21 \$	13 783,00 \$	11,98%



### Comparatif Mois



## Avis public : chats errants

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Depuis de nombreuses années, plusieurs villageois se sont plaints à la Mairie concernant le nombre excessif de chats errants dans le village. Certains qualifiaient même la situation d'alarmante.

Suite à ces nombreuses plaintes, le Conseil municipal de Lac-Édouard a mis en œuvre certaines actions :

- ◆ nombreux avertissements de ne pas nourrir les chats errants;
- ◆ trappage des chats par notre employé municipal;
- ◆ opération « chats errants » par les responsables de la fourrière municipale.



Certains citoyens sont même allés jusqu'à attraper eux-mêmes des bêtes et à payer pour les faire euthanasier.

La Municipalité a dépensé des milliers de dollars sans avoir réussi à contenir le nombre de chats errants dans le village. Souvenons-nous que les dépenses encourues par la municipalité sont toutes taxées à l'ensemble des citoyens.

Devant cette situation qui perdure depuis trop longtemps, le Conseil municipal, après avoir vérifié la réglementation d'autres municipalités, a adopté le 13 juillet 2016, le règlement 151-2016, modifiant le règlement 133-2012 concernant les chiens, les chats et autres animaux.

Voici les explications pertinentes ayant trait aux chats domestiques :

- ① Il est désormais obligatoire d'obtenir, de la Municipalité, une licence pour garder un chat (10,00 \$/an).
- ② Le chat doit porter son médaillon, en tout temps.
- ③ Tout chat errant ne portant pas de médaillon pourra être capturé par un membre du Service de la sécurité publique ou toute personne ou organisme autorisé à appliquer le règlement. Ces derniers peuvent saisir et mettre à la fourrière un chat qui ne porte pas de médaillon.
- ④ Il est interdit de garder plus de deux (2) chats par unité d'habitation ou par logement.
- ⑤ Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit – dans les deux mois de son acquisition ou dans les deux mois de l'adoption du présent règlement – procéder à sa stérilisation auprès d'un vétérinaire membre en règle de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
- ⑥ Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit faire rapport à la municipalité par voie postale, électronique ou en personne d'un certificat émis par le médecin vétérinaire ayant procédé à la stérilisation du chat et confirmant l'acte médical, et ce, dans les 10 (dix) jours de cet acte.
- ⑦ Tout gardien d'un chat doit garder son animal sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire, de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans la municipalité.
- ⑧ En tout temps, il est interdit de nourrir un chien ou un chat errant.
- ⑨ Le défaut de se conformer aux dispositions du règlement 151-2016 entraîne une amende de 100 \$ pour une première infraction et une amende de 200 \$ pour toutes infractions subséquentes.
- ⑩ Au cours du mois de septembre, la Municipalité retiendra les services de la Fourrière municipale pour capturer tous les chats errants qui ne porteront pas de médaillon.

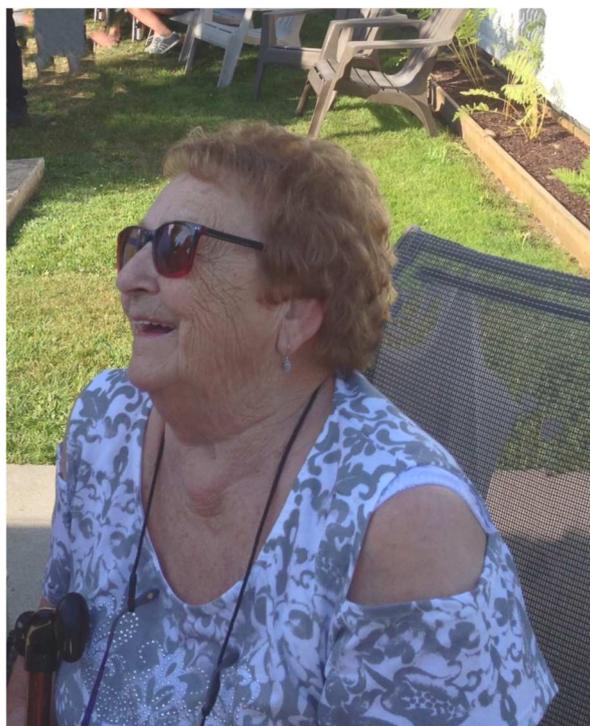
Le Conseil est d'avis que l'application de ce règlement permettra de régler le problème de la trop grande quantité de chats errants dans le village. Et ce, pour le bien-être de tous.

## Mariage champêtre

C'est sous un soleil radieux que, le 21 juillet dernier, madame Hélène Rioux et monsieur Henry Rioux ont dévoilé, à leurs parents et amis réunis pour fêter l'anniversaire de Henry, leur secret bien gardé : leur mariage immédiat.

Une fois les émotions de la surprise passées, nos deux amis se sont échangés leur consentement respectif sous les yeux ravis de la foule rassemblée.

Colette était très fière de sa fille et de son gendre !



## La reconnaissance est la mémoire du ❤️

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont joint les secours lors de la déclaration de l'incendie de notre bateau sur la rue Cloutier. Malgré notre absence ce soir-là, et grâce à vous, un événement encore plus désastreux a été évité de justesse.

Nous ne voulons oublier personne, nous ne ferons donc pas d'énumération, mais vous étiez nombreux et vous avez toute notre reconnaissance.

Nicolas, Annie, Félix, Cloë et Alex, tristes de ne plus avoir de bateau, mais heureux et soulagés de toujours avoir une maison !

Annie Tremblay et Nicolas Bernard



## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Télécopie : (819) 653-2338  
Messagerie : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**8 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : 8 h à 12 h**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](https://www.facebook.com/LacEdouard)

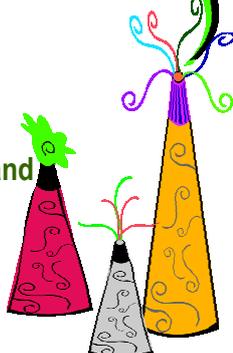
## Bonne Fête

### Août

- 15 : Rina Roy
- 20 : Gilles Cloutier
- 21 : Hélène Morisset
- 22 : France Dubois  
Jean-Raymond Côté
- 24 : Gilles Morissette
- 27 : Ginette Lavoie
- 28 : Manon Veillette

### Septembre

- 1 : Vincent Gagnon  
Gilles Lepage
- 2 : Jean-Paul Bertrand
- 4 : Mathis Gosselin
- 5 : Moly Côté



### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
(819) 653-2438 / Courriel : [johanne.marchand@lacedouard.ca](mailto:johanne.marchand@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
(819) 653-2238 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale adjointe et agente de développement rural  
(819) 653-2238 / Courriel : [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiendront  
le deuxième mardi du mois à 19 h.

**Date de la prochaine assemblée régulière :**

**le mardi 11 septembre à 19 h**

**Bienvenue à toutes et à tous !**



### Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 1<sup>er</sup> mardi du mois, soit le 4 septembre** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours  
(819) 653-2155

Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)